



Heures de pauses enlevable sans raisons

Par **freddo30**, le **21/01/2010** à **12:51**

Bonjour,

je travail en journée , 8h00 12h00/13h00 17h00 .

il y a deux équipes qui travail en postes . ils font 20 min de pause par jours .

lorsqu'ils sont en pause il m'arrive de discuter avec eux .

mon chef veux me déduire chaque fois les 20 min de cette sois disante pause sur mes heures

.
en a t il le droit .